

# TICAD IV

## Plan d'Action de Yokohama

30 Mai 2008

## Table des matières

Préambule

Accélérer la croissance économique

Infrastructures

Commerce, investissements et tourisme

Agriculture et développement rural

Atteindre les OMD

Développement des communautés

Education

Santé

Consolidation de la paix et bonne gouvernance

S'attaquer aux questions de l'environnement et des changements climatiques

Partenariat élargi

Appendice

## Préambule

1. Le présent Plan d'action, dans la "Déclaration de Yokohama", est conçu afin de fournir un carnet de route en vue du support de la croissance et du développement de l'Afrique dans le processus de la TICAD (Tokyo International Conference on African Development / Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement Africain).
2. Avec une croissance économique solide de plus de 5% par an et une meilleure stabilité politique, l'Afrique est sur le chemin d'une croissance et d'un développement élargis qui l'aideront à devenir un "continent d'espoir et d'opportunités".
3. Le processus de la TICAD cherche à soutenir cet objectif en mobilisant les connaissances et les ressources en vue d'aider les pays africains à atteindre des objectifs de développement clairs et à obtenir des résultats tangibles. Depuis son lancement, la TICAD s'est basée sur les principes de l'appropriation par les pays africains, du partenariat et de l'expansion de la coopération Sud-Sud.
4. Le présent Plan d'action présente des objectifs qui devront être atteints et les mesures spécifiques qui seront mises en œuvre par le processus de la TICAD durant les cinq prochaines années afin de mener plus loin les trois priorités de la TICAD, à savoir accélérer la croissance économique, assurer la sécurité humaine (y compris Accomplir les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et Consolidation de la paix et bonne gouvernance), et s'attaquer aux questions de l'environnement et des changements climatiques dans un partenariat élargi. Les progrès seront surveillés par le mécanisme du suivi de la TICAD.
5. Le Gouvernement du Japon se situant au centre du processus de la TICAD a pris l'initiative de montrer ses engagements en annonçant en doublant avant 2012 l'aide publique au développement (APD) vis-à-vis de l'Afrique. Cela contribuera à l'exécution efficace de l'assistance de sorte que les buts liés aux priorités sus-mentionnées pourront être atteints. Le Gouvernement du Japon va également s'efforcer activement de mobiliser toutes les mesures possibles dans le but de doubler l'investissement direct du secteur privé japonais à destination de l'Afrique de 2008 à 2012.

## **Accélérer la croissance économique** **– Introduction –**

Le processus de la TICAD se propose de promouvoir "Une Afrique qui gagne" ainsi que sa croissance économique et sa diversification, par le biais d'un soutien au développement des infrastructures, au commerce, aux investissements et au tourisme, et à l'agriculture. Il cherchera à faire progresser une croissance économique autonome, efficacement reliée à la réduction de la pauvreté et à l'accomplissement des OMD, et à encourager toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, à agir de concert pour soutenir les efforts d'ores et déjà mis en œuvre par les pays africains en vue d'étendre et d'accélérer leur croissance par, en particulier, le développement de leurs ressources humaines.

### **Infrastructures**

Il est essentiel de développer le réseau des infrastructures afin de promouvoir et de soutenir l'expansion de l'industrie, du commerce et des investissements ainsi que de l'agriculture. Durant le sommet du G8 à Gleneagles, le rapport de la Commission pour l'Afrique a signalé qu'une aide supplémentaire de 10 milliards de dollars par an était requise pour répondre aux besoins de l'Afrique en matière d'infrastructures d'ici 2010. Des experts africains élaborent actuellement un plan stratégique à moyen et long terme qui nécessitera à la fois l'élargissement des infrastructures régionales et le renforcement des capacités pour leur maintenance et leur gestion.

### **Actions à prendre durant les cinq prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD**

Le processus de la TICAD se concentrera sur ;

1. Infrastructures de transport régionales, y compris les routes et les ports
2. Infrastructures électriques régionales
3. Infrastructures en relation avec l'eau
4. Engagement renforcé des institutions régionales
5. Promotion du partenariat public-privé dans les infrastructures

#### **1. Infrastructures de transport régionales**

- Fournir une assistance technique et financière pour la planification, la construction et l'amélioration des couloirs de transports régionaux et des ports internationaux.
- Renforcer les capacités pour la gestion et la maintenance des infrastructures régionales.
- Promouvoir la simplification des procédures de traversée des frontières, comme les Postes frontières "One Stop" (OSBP).
- Soutenir la coopération technique pour le développement global des communautés de pair avec le développement des infrastructures.

#### **2. Infrastructures électriques régionales**

- Renforcer la coopération afin de fournir une alimentation électrique stable dans l'ensemble de la région, et pour créer les capacités de gestion et de maintenance des réseaux électriques régionaux.

### 3. Infrastructures en relation avec l'eau

- Soutenir les initiatives agricoles de développement des ressources en eau afin d'étendre rapidement le pourcentage des terres irriguées, et d'améliorer les autres infrastructures de contrôle et de gestion des eaux.

### 4. Engagement renforcé des institutions régionales

- Soutenir le renforcement des capacités des Communautés économiques régionales (CER) et des banques de développement régional pour mieux développer la conception de projets, planifier, financer et exécuter les programmes des infrastructures, et fournir une assistance technique pour la planification des investissements dans les infrastructures régionales.

### 5. Promouvoir les partenariats public-privé dans les infrastructures

- Promouvoir, soutenir et renforcer les partenariats public-privé dans les infrastructures comme les ports, les voies ferrées et les centrales électriques d'énergie afin d'offrir plus d'opportunités pour le secteur privé par l'utilisation d'autres fonds officiels.

## **Commerce, investissements et tourisme**

Les gouvernements africains, reconnaissant l'importance du commerce et des investissements pour une croissance économique durable et la réduction de la pauvreté, déploient leurs meilleurs efforts en vue de promouvoir le commerce et d'attirer les investissements étrangers, en s'appuyant sur l'expérience des économies d'Asie. L'Union Africaine(UA)/ le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique(NEPAD) et les Communautés économiques régionales (CER) formulent également des politiques commerciales régionales communes, incluant des améliorations des cadres juridiques et réglementaires ainsi que des infrastructures régionales, afin de promouvoir le commerce inter-Afrique et de faciliter l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. Dans ce contexte, le processus de la TICAD cherche à parvenir à une augmentation significative du commerce et des investissements pour les pays africains, en collaboration avec le secteur privé.

### **Actions à prendre durant les cinq prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD**

Le processus de la TICAD renforcera ses efforts pour ;

1. Promouvoir et étendre le commerce
2. Encourager les investissements étrangers
3. Aider le développement du secteur privé
4. Promouvoir le tourisme

### 1. Promouvoir et étendre le commerce

- Encourager l'accès au marché avec exonération de taxes et de quotas essentiellement pour tous les produits provenant de la totalité des pays africains les moins développés.
- Améliorer "L'Aide pour le Commerce", afin d'augmenter globalement la compétitivité des pays africains en accélérant l'assistance, y compris "l'Initiative de Développement pour le Commerce" du Japon et en aidant à la conclusion rapide, juste et équilibrée des négociations de l'OMC lors du Programme de Doha sur le développement.
- Assister le développement de produits et la promotion des exportations en Afrique par une promotion accrue de l'initiative Un Village, Un produit (UVUP).
- Augmenter les capacités de gestion des infrastructures par le biais de projets comme les Postes frontières "One Stop" (OSBP)
- Fournir une assistance afin d'améliorer les pratiques commerciales et de renforcer les capacités d'élaboration d'une politique commerciale et de coordination des pays africains et des CER.

### 2. Encourager les investissements étrangers

- Fournir une assistance pour améliorer l'environnement des investissements, et notamment les cadres juridiques et réglementaires dans les pays africains.
- Soutenir la mise en place d'une plate-forme d'informations et de consultations sur l'environnement commercial à l'intention des entreprises privées souhaitant pénétrer les marchés africains.
- Utiliser plus efficacement les sources de fonds officiels comme les crédits à l'investissement, les assurances de commerce et d'investissements pour augmenter le partenariat public-privé (PPP) et influencer les flux des capitaux privés vers l'Afrique.
- Fournir une assistance pour le renforcement des capacités en vue d'améliorer la gouvernance économique et celle des entreprises.

### 3. Aider le développement du secteur privé

- Soutenir les pays africains pour planifier et mettre en œuvre des stratégies et des mesures de développement industriel, en tirant parti des expériences de l'Asie.
- Fournir un support technique pour améliorer la productivité, la compétitivité et l'expertise commerciale des industries d'avenir, en tenant compte de l'efficacité de la Technologie de l'Information et de la Communication (TIC).
- Étendre l'assistance pour soutenir le développement des petites et moyennes entreprises et des industries locales.
- Collaborer avec les institutions financières internationales et les banques de développement régional afin de renforcer le secteur financier, notamment par le développement de marchés locaux des obligations et de mécanismes de financement en monnaie locale.
- Promouvoir une assistance technique et financière pour promouvoir l'utilisation autonome des ressources énergétiques et minières.

### 4. Promouvoir le tourisme

- Encourager et aider les efforts des pays africains à résoudre les problèmes de sécurité, de gestion de l'hospitalité, des infrastructures et des contraintes environnementales au

développement du tourisme, y compris par le biais de programmes de formation sur le tourisme.

- Soutenir les opérateurs de tourisme pour une meilleure familiarisation vers les destinations en Afrique et améliorer les connaissances sur le continent et ce qu'il a à offrir.
- Exploiter les occasions fournies par la Coupe du Monde de Football en 2010 en Afrique du Sud pour supporter la promotion du tourisme à long terme par le biais de manifestations comme les salons du voyage.

### **Agriculture et développement rural**

Soixante-dix pour cent des pauvres en Afrique sub-saharienne ou 230 millions d'habitants vivent dans les régions rurales et l'augmentation de la production alimentaire comme de la productivité agricole est cruciale pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la croissance économique en Afrique. Alors que le secteur agricole peut jouer le rôle de moteur pour l'économie africaine, la hausse constante des prix des produits alimentaires, des engrais et des combustibles devient de plus en plus menaçante pour la sécurité alimentaire.

Les pays africains ont reconnu l'importance du secteur agricole pour le développement et mettent en œuvre le Programme détaillé de développement agricole en Afrique (CAADP) qui cherche à améliorer la productivité agricole pour atteindre un taux annuel moyen de croissance de 6 pour cent d'ici 2015. En tant que partie de cet agenda, les pays africains se sont engagés, conformément à la Déclaration de l'Union Africaine de Maputo en 2003, à allouer au minimum 10% de leurs ressources budgétaires nationales à l'agriculture et au développement rural durant les cinq prochaines années.

Le soutien à l'agriculture dans le processus de la TICAD inclura la prise en considération de l'impact environnemental des activités agricoles, ainsi que l'autonomisation des femmes qui jouent un rôle majeur dans l'agriculture et l'encouragement de la coopération Sud-Sud comprenant la coopération triangulaire.

### **Actions à prendre durant les cinq prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD**

Le processus de la TICAD cherchera à s'aligner avec l'agenda du CAADP pour :

1. Renforcer les capacités pour augmenter la production alimentaire et la productivité agricole
2. Améliorer l'accès aux marchés et la compétitivité agricole
3. Soutenir une gestion durable des ressources en eau et de l'utilisation des terres

#### **1. Renforcer les capacités d'augmentation de la production alimentaire et la productivité agricole**

- Fournir une assistance pour étendre la recherche agricole, les services d'extension et de conseil, y compris pour l'adaptation aux changements climatiques, le développement de nouvelles variétés de cultures et l'amélioration de la fertilité des sols et des autres technologies agricoles, et augmentation du nombre de professionnels de l'agriculture par

le biais d'un support à l'enseignement et à la formation en relation avec l'agriculture d'une manière sensible au problème des genres.

- Assister les petits cultivateurs et les organisations de fermiers à adopter les nouvelles technologies, élargir les terrains agricoles et l'utilisation d'intrants et introduire les machines et les équipements appropriés pour augmenter la productivité.
- Augmenter la production de riz en développant les capacités pour adopter la gestion systématique des cultures et les nouvelles méthodologies, y compris un usage plus généralisé du Nouveau Riz pour l'Afrique (NERICA , New Rice for Africa), en vue de doubler la production de riz dans les pays africains en dix ans.
- Renforcer les réseaux régionaux pour la lutte transfrontalière contre les ennemis des cultures et les maladies animales.

## 2. Améliorer l'accès aux marchés et la compétitivité agricole

- Augmenter les investissements dans les infrastructures physiques, comme les routes, les ports et les installations des marchés afin de réduire les coûts du transport, améliorer le ratio du prix de détail par rapport aux prix sortie ferme, réduire le pourcentage des pertes après les récoltes et améliorer le pourcentage de la production agricole vendue.
- Fournir une aide technique et financière aux fermiers pour leur permettre de s'élever sur la chaîne des valeurs et de se conformer aux normes des produits agricoles et des exportations.
- Élargir la fourniture de crédit aux petits cultivateurs, notamment les femmes, pour faciliter leur prise en charge des nouvelles technologies et intrants, et accélérer leur intégration dans la chaîne de valeur du commerce agricole.
- Lancer des activités pilotes pour promouvoir la participation des petits fermiers, des associations et des petits commerçants dans les processus d'appel d'offres.

## 3. Soutenir une gestion durable des ressources en eau et de l'utilisation des terres

- Soutenir les réformes des droits de reconnaissance et de propriété des terres, et les appliquer pour augmenter le pouvoir de décision des petits cultivateurs sur l'utilisation et la mise à disposition des terrains.
- Promouvoir le développement, la restauration et la maintenance des infrastructures de gestion des ressources en eau pour contribuer aux efforts conjoints en vue d'étendre les superficies irriguées de 20% en cinq ans.
- Améliorer les capacités de gestion des ressources en eau par de meilleures méthodes de labour, de récolte et de stockage des eaux, l'introduction de nouvelles technologies et renforcement des capacités des administrations locales et des organisations d'agriculteurs.
- Fournir un financement pour la petite irrigation gérée par les communautés et les programmes de gestion des eaux pour les marchés locaux, et les programmes individuels des petits cultivateurs pour les marchés à haute valeur ajoutée.

## **Accomplir les OMD** **– Introduction –**

L'année 2008 se trouve au milieu du chemin vers l'horizon 2015 en vue d'accomplir les OMD. Des progrès accélérés en Afrique sont cruciaux car les statistiques indiquent que de nombreux pays de l'Afrique sub-saharienne ne pourront pas atteindre ces objectifs et que des problèmes comme les taux élevés de mortalité maternelle et la prévalence du VIH/SIDA restent encore très graves. Si le développement économique est nécessaire afin de réduire la pauvreté, il est également essentiel que les fruits de la croissance économique parviennent à tous les membres de la société, y compris les plus défavorisés, et ne soient pas limités à une minorité privilégiée.

Afin de promouvoir l'accomplissement des OMD en Afrique, le processus de la TICAD se concentrera sur la notion de "sécurité humaine", qui cherche à construire des sociétés dans lesquelles les peuples sont protégés des menaces envers leurs vies, leurs moyens d'existence et leur dignité et sont en mesure de réaliser la totalité de leur potentiel. En améliorant la "sécurité humaine", un accent particulier sera mis sur des approches de la base vers le haut, globales, multi-sectorielles et participatives encourageant la collaboration entre les gouvernements nationaux et locaux, les organisations internationales, la société civile et les autres intervenants. En tenant dûment compte de l'interaction entre chacun des OMD, le processus de la TICAD se concentrera dynamiquement sur les domaines de la santé et de l'éducation, dans lesquels les retards dans l'accomplissement des OMD sont les plus manifestes, et encouragera le développement des communautés, l'égalité des genres et la participation active de la société civile.

### **Développement des communautés**

Le développement et l'autonomisation des communautés sont des éléments essentiels pour une meilleure sécurité humaine, aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines. La perspective des genres est, en outre, indispensable car les femmes jouent un rôle important dans le développement des communautés. Une prise en compte culturelle est également essentielle pour assurer un développement communautaire durable. Et une approche basée sur la communauté est indispensable pour la consolidation de la paix durant les phases de transition.

Dans la Déclaration sur l'Emploi et la Lutte contre la pauvreté en Afrique, les membres de l'UA ont reconnu l'importance d'apporter une réponse cohérente et intégrée aux questions du développement social, de la réduction de la pauvreté et de la création d'emplois, et ils se sont engagés à donner le pouvoir aux pauvres et aux vulnérables, particulièrement dans les communautés rurales et dans l'économie urbaine non officielle, aux sans-emploi et aux sous-employés.

### Actions à prendre durant les cinq prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD

Le processus de la TICAD concentrera son support sur :

1. Un développement "glocal" (global et local) des communautés
2. Une approche basée sur les communautés se basant sur des centres fonctionnels

### 1. Un développement "glocal" (global et local) des communautés

- Supporter une approche du développement globale et entraînée par les communautés et construire sur les expériences comme l'Initiative du Village Africain (IVA) et le Village Africain du Millénaire (VAM).
- Fournir une assistance technique, des capacités de marketing et de micro-financement pour la création d'emplois décents, notamment pour les jeunes, et la production de revenus en collaborant avec les coopératives.
- Elargir le projet UVUP.

### 2. Une approche basée sur les communautés se basant sur des centres fonctionnels

- Fournir un package global de services dans les écoles et les centres d'enseignement des communautés, y compris pour l'approvisionnement en eau et l'hygiène, les repas scolaires, les premiers secours et les services de référence, d'alphabétisation, et l'éducation sur la vie quotidienne, en plus de l'éducation de base.
- Encourager la participation des populations locales dans la gestion des écoles ("L'école pour tous") afin d'améliorer leur accès à l'éducation et les résultats de l'enseignement, et pour renforcer les relations avec l'économie locale, y compris par des programmes d'alimentation avec les cultures "du jardin".
- Soutenir la gestion des ressources en eau par les comités locaux pour produire les revenus nécessaires aux initiatives dans l'éducation, la santé et l'agriculture.
- Améliorer les centres de santé en tant que coeurs essentiels de support et fournir une formation pour les personnels de santé/médicaux.
- Améliorer les établissements humains en établissant des comités de développement des communautés pour améliorer le logement, l'hygiène, l'alimentation en eau et les égouts.

## **Education**

Pour parvenir à l'Education pour tous (EPT) et aux OMD, les pays africains doivent développer des plans holistiques dans le secteur de l'éducation et allouer des ressources budgétaires nationales suffisantes pour les accomplir et développer les capacités requises. Le processus de la TICAD apportera non seulement son support à ces efforts mais cherchera également à promouvoir l'éducation et le développement des ressources humaines pouvant conduire à une croissance et à un développement socio-économique durable. En agissant ainsi, les efforts pour atteindre l'équité des genres dans l'éducation et une synergie avec les autres secteurs, dont la santé, l'eau et l'hygiène, doivent également se poursuivre.

"La deuxième décennie de l'éducation pour l'Afrique" (2006-2015), adoptée par l'Union Africaine en novembre 2007 a identifié les genres et la culture, les systèmes éducationnels d'information et de gestion, le développement des enseignants, l'éducation et la formation, l'éducation tertiaire, l'éducation et la formation technique et professionnelle, les programmes d'enseignement, les matériels d'enseignement et d'apprentissage et la gestion de qualité comme des domaines prioritaires dans ce secteur. Dans ce contexte, les pays d'Afrique ont pour objectif de développer des Systèmes

d'information de gestion de l'éducation (SIGE), de parvenir à une égalité entière des genres dans l'éducation primaire et secondaire, et de surmonter l'écart entre les genres pour la participation en mathématiques, en sciences et en technologies au niveau tertiaire.

### Actions à prendre durant les cinq prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD

Le processus de la TICAD, conformément aux engagements et aux actions prises par les pays africains, se concentrera sur les efforts africains comme suit :

1. Education élémentaire - élargissement de l'accès et de la qualité
2. Education post-élémentaire et éducation/ recherche supérieure
3. Approche multisectorielle
4. Gestion de l'éducation

#### 1. Education élémentaire - élargissement de l'accès et de la qualité

- Soutenir la construction et la rénovation des bâtiments des écoles et des infrastructures en relation.
- Fournir une assistance pour la formation et le maintien des enseignants des écoles primaires et secondaires et soutenir la mise en place et l'expansion des systèmes et des organisations de formation des enseignants.
- Promouvoir le développement des capacités de l'administration pédagogique locale et de la gestion scolaire basée sur la communauté par le biais du Programme "L'Ecole pour Tous".
- Promouvoir les connaissances et le partage des expériences à l'intérieur de l'Afrique et entre l'Asie et l'Afrique sur des thèmes comme des programmes scolaires sensibles aux cultures et aux genres, les matériels pédagogiques et les manuels de formation.

#### 2. Education post-élémentaire et éducation/ recherche supérieure

- Promouvoir le développement des ressources humaines pour le support des secteurs productifs en élargissant les institutions pour l'enseignement et la formation technique et professionnelle.
- Soutenir les partenariats entre les universités, les établissements d'enseignement supérieur et les instituts de recherche par le biais de recherches conjointes et d'échanges de chercheurs et d'étudiants pour étendre la recherche et les connaissances acquises en sciences et technologies
- Promouvoir les dialogues inter-gouvernementaux à haut niveau pour consolider la coopération en matière de science et de technologie.

#### 3. Approche multisectorielle

- Etablir un environnement scolaire convivial pour les enfants par des packages complets d'assistance, y compris l'eau potable et les installations sanitaires, avec des toilettes séparées pour les garçons et les filles, des cantines scolaires ou des repas pour scolarisation (ration à emporter chez soi) et des services de premiers secours et de référence.
- Augmenter l'éducation sur la vie quotidienne, y compris sur la prévention du VIH/SIDA et améliorer les comportements en matière d'hygiène.

#### 4. Gestion de l'éducation

- Soutenir les efforts pour une meilleure gestion de l'éducation, y compris la collecte et l'analyse des informations et données en relation avec l'éducation pour comprendre et répondre aux besoins éducatifs.

### **Santé**

L'Afrique, et en particulier l'Afrique sub-saharienne, doit surmonter de nombreux défis tels que la prévalence des maladies infectieuses comme le VIH/SIDA, la tuberculose (TB), la malaria et la polio, ainsi qu'un taux élevé de mortalité infantile et de mortalité maternelle. En outre, les menaces apparaissant en raison des changements climatiques et la crise alimentaire mondiale constituent de nouveaux défis pour parvenir à un certain nombre d'objectifs en matière de santé, du contrôle des maladies infectieuses à l'allègement du fléau de la malnutrition. Ces défis constituent de graves contraintes au développement socio-économique et une approche globale et multisectorielle tenant compte, entre autres, de l'eau potable et de l'hygiène, de la nutrition, de l'éducation de base et de l'égalité des genres est nécessaire.

Dans ce contexte, la Réunion des ministres de la Santé de l'UA qui a eu lieu en avril 2007 a adopté une "Stratégie de santé pour l'Afrique" afin de promouvoir le renforcement de l'ensemble des systèmes de santé en Afrique. L'AU a élaboré des stratégies régionales sur les principales maladies et questions de santé, dont la "Déclaration et le Cadre d'action d'Abuja pour la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et les autres maladies infectieuses" - dans laquelle les pays africains ont prévu d'allouer 15% du budget national au secteur de la santé -, "la Stratégie régionale africaine de la nutrition" et le "Plan d'action de Maputo pour la mise en œuvre du Cadre d'orientation continental pour la promotion des droits et de la santé en matière de sexualité et de reproduction en Afrique" et le "Cadre stratégique pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement sur la survie de l'enfant en Afrique", et des efforts sont déployés à cet effet.

#### Actions à prendre durant les cinq prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD

Le processus de la TICAD, conformément aux engagements et actions prises par les pays africains, s'engagera à :

1. Renforcer les systèmes de santé
2. Améliorer la santé maternelle, des nouveau-nés et des enfants
3. Prendre des mesures contre les maladies infectieuses

##### 1. Renforcer les systèmes de santé

- Promouvoir la formation et la préservation des employés de la santé, pour accomplir l'objectif de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) d'au moins 2,3 travailleurs de la santé pour 1,000 personnes en Afrique.

- Améliorer la fourniture des services de santé, y compris par l'augmentation des infrastructures et installations de santé.
- Promouvoir la mise en place de systèmes de surveillance et d'évaluation de la santé permettant des décisions politiques sur la base d'informations précises.
- Encourager et reconnaître la recherche médicale et les pratiques exemplaires de la médecine en Afrique pour combattre les maladies infectieuses, par le Prix Hideyo Noguchi pour l'Afrique.

## 2. Améliorer la santé maternelle, des nouveau-nés et des enfants

- Soutenir les interventions concentrées sur la réduction du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes..
- Promouvoir la continuation des soins pour la sécurité des mères et des enfants à travers les périodes prénatale, de la naissance et de l'enfance par des interventions à fort impact comme l'immunisation et la fourniture de substances nutritives aux enfants.
- Soutenir les efforts internationaux pour accomplir l'accès universel aux services de la santé reproductrice.
- Contribuer aux efforts internationaux afin d'élever à 75% la proportion des accouchements soutenus par un personnel qualifié en Afrique dans 5 ans, conformément à l'objectif de l'Organisation Mondiale de la Santé.

## 3. Prendre des mesures contre les maladies infectieuses

- Soutenir le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la TB et le paludisme (GFATM).
- Renforcer les institutions du gouvernement central pour le VIH/SIDA et accorder la priorité à la prévention de nouvelles infections.
- Soutenir les efforts pour atteindre l'objectif d'une réduction de 50% de la tuberculose et des taux de mortalité d'ici 2015, par rapport aux niveaux de 1990, par des activités de prévention, de mise à l'essai et des soins prodigués dans le cadre du Traitement directement observé, courte période (DOTS)
- Promouvoir une mise en place efficace des activités anti-paludisme en associant des mesures préventives, y compris la distribution de moustiquaires longue durée traitées aux insecticides, la sensibilisation et la fourniture de soins infirmiers.
- Soutenir les efforts extensifs pour éradiquer la polio de l'Afrique par des campagnes de surveillance et de vaccination.
- Faire des efforts pour contrôler et éliminer les Maladies Tropicales Négligées grâce à la sensibilisation, aux traitements et à l'accès à une eau saine et aux équipements sanitaires..

## **Consolidation de la paix, bonne gouvernance – Introduction –**

L'Afrique a fait récemment de sérieux progrès afin de mettre fin aux conflits et de promouvoir la restauration, parmi lesquels les efforts pour l'établissement de l'Architecture de Paix et de Sécurité en Afrique (APSA) et pour la promotion du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP). Il s'agit d'une occasion sans précédent pour l'Afrique de consolider la paix et de renforcer la bonne gouvernance, les conflits constituant des obstacles significatifs à la sécurité humaine et au développement du continent.

La consolidation de la paix comprend différentes phases et une grande variété d'actions, dont la prévention des conflits, la médiation entre les parties concernées et la négociation des traités de paix, le rétablissement et le maintien de la sécurité et de l'ordre public, la fourniture d'une aide humanitaire, la promotion du développement socio-économique, et l'amélioration de la gouvernance démocratique. Ces processus nécessitent un support durable et continu pour devenir irréversibles.

Les conflits s'étendent rapidement en Afrique où de nombreux pays ont des frontières communes. Par conséquent, les aspects régionaux doivent être pris en considération pour consolider la paix. Des efforts pour la prévention des conflits ainsi que pour le management des risques en vue de minimiser les dommages en cas de déclenchement d'un conflit sont également indispensables. Des approches participatives et basées sur les communautés, mettant l'accent sur le renforcement des capacités des populations locales, aideront le processus d'appropriation des pays africains. Les groupes les plus vulnérables sur le plan social, comme les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées, nécessitent également une protection et un soutien. L'importance de consolider la coordination ainsi que de partager les informations et les bonnes pratiques parmi les acteurs intérieurs et extérieurs s'engageant dans les activités pour la construction de la paix doit également être soulignée.

### Actions à prendre durant les cinq prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD

Le processus de la TICAD se concentra spécifiquement sur :

1. La prévention des conflits
2. L'assistance humanitaire et à la reconstruction
3. Le rétablissement et le maintien de la sécurité
4. La promotion de la bonne gouvernance

#### 1. La prévention des conflits

- Contribuer au développement pour un fonctionnement efficace des systèmes d'avertissement précoces en Afrique, dont le Système continental d'alerte rapide de l'APSA.

#### 2. L'assistance humanitaire et à la reconstruction

- Soutenir le rétablissement rapide et les interventions à impact accéléré, dont l'assistance aux infrastructures et aux services sociaux élémentaires, le retour et l'intégration des réfugiés et des personnes déplacées dans le pays.
- Soutenir les moyens d'existence par la formation professionnelle, la création d'emplois, l'assistance au démarrage des petites entreprises et de l'agriculture.
- Assister les efforts pour protéger les groupes les plus vulnérables de la société, en particulier par le biais d'un meilleur accès à l'éducation pour la réintégration sociale des enfants et des adolescents affectés par les conflits.
- Soutenir les efforts sur le désarmement des groupes armés, le déminage, la destruction du matériel d'artillerie non-explosé, la gestion des stocks d'armement et la collecte des petites armes, qui vont contribuer au rétablissement de la sécurité et de la bonne gouvernance ainsi qu'aux efforts humanitaires et de reconstruction.
- Promouvoir davantage les actions sur les mines, y compris l'éducation sur les risques des mines et assistance aux victimes en collaboration avec les ONG et le secteur privé.
- Encourager la contribution de la part du secteur privé dans les efforts de reconstruction de la paix.

### 3. Le rétablissement et le maintien de la sécurité

- Améliorer les capacités des militaires, de la police et des civils engagés dans les opérations de maintien de la paix dans les pays africains.
- Renforcer les centres PKO en Afrique et encourager les échanges d'expérience entre l'Asie et l'Afrique.
- Soutenir la Force Africaine d'Alerte sous l'égide de l'APSA.
- Soutenir les efforts pour renforcer les contrôles aux frontières et la coopération régionale pour maîtriser les transferts des petites armes, la contrebande et le trafic humain.

### 4. La promotion de la bonne gouvernance

- Soutenir la mise en œuvre des plans d'action nationaux du rapport de révision par pays de la MEAP.
- Fournir une assistance pour le renforcement des capacités des systèmes juridiques, du contrôle financier et des services publics.
- Renforcer la gouvernance économique par le biais de l'Initiative NEPAD-OCDE pour les Investissements en Afrique

## **S'attaquer aux questions de l'environnement et des changements climatiques**

### **– Introduction –**

La question des changements climatiques constitue un défi urgent pour l'Afrique, en raison de la vulnérabilité du continent par rapport à leurs impacts négatifs, comme les sécheresses et les inondations plus fréquentes et plus intenses. Afin de parvenir à une "société mondiale durable", il est nécessaire pour tous les pays, y compris les pays d'Afrique, de collaborer et de développer un cadre efficace sur les changements climatiques au-delà de 2012, et de prendre des actions en vue d'atteindre l'objectif d'une réduction des émissions des gaz à effet de serre.

Le processus de la TICAD cherchera à promouvoir le dialogue politique dans le domaine des changements climatiques, à soutenir le développement d'un cadre efficace, et à renforcer l'assistance aux pays africains faisant des efforts pour réduire les émissions des gaz de serre et pour parvenir à la croissance économique de manière compatible, dans les domaines de la planification des mesures, de la mitigation, de l'accès à des énergies propres et de l'adaptation aux changements climatiques. En ce qui concerne l'adaptation, le processus de la TICAD cherchera à promouvoir la gestion efficace des ressources en eau, ainsi que les efforts dans les secteurs en relation, comme la santé, l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Dans ce contexte, il est important de promouvoir une approche participative intégrant un large éventail d'intervenants, dont les gouvernements centraux, les organisations internationales, les communautés et les gouvernements locaux ainsi que le secteur privé et les organisations de la société civile. En outre, des efforts coordonnés sont requis pour des initiatives variées, dont le Partenariat "Cool Earth" du Japon avec l'Afrique. En Afrique, des efforts sont en cours au niveau national ainsi que dans les cadres internationaux et régionaux développés par les Nations Unies, l'UA/NEPAD et les CER.

### **Actions à prendre durant les cinq prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD**

Le processus de la TICAD renforcera les efforts dans les domaines suivants :

1. Mitigation
2. Adaptation
3. Eau et hygiène
4. Education pour un développement durable (EDD)

#### **1. Mitigation**

(1) Promotion des mesures d'atténuation

- Soutenir la participation active des pays africains en développant un cadre efficace sur les changements au delà de 2012, dans lequel les principaux pays émetteurs prendront des actions et travailleront de concert, sur la base du Plan d'action de Bali.
- Promouvoir la formulation de projets et de campagnes de sensibilisation pour une mise en œuvre suivie des Mécanismes de Développement Sain (CDM), et soutenir le développement institutionnel et des capacités des Agences nationales désignées dans chacun des pays.

- Soutenir le développement de l'accès aux infrastructures de base pour les informations sur les ressources sylvestres et l'utilisation des terrains afin d'encourager la gestion durable des forêts et de promouvoir les projets de préservation et de reforestation en réponse à la Réduction des Emissions résultant de la Déforestation et de la Dégradation des Forêts dans les Pays en Développement (REDD).

(2) Promotion de l'utilisation des énergies propres et l'amélioration de l'accès à l'énergie.

- Soutenir la formulation de mesures et de plans pour répandre l'usage des énergies renouvelables, et supporter les programmes des énergies renouvelables y compris en facilitant le transfert des technologies de gestion et de maintenance.

- Soutenir le développement et la gestion des réseaux électriques pour promouvoir un meilleur accès et un usage plus efficace de l'électricité et promouvoir un meilleur accès des pauvres à des énergies abordables et efficaces par le biais de programmes complets de développement rural.

## 2. Adaptation

- Promouvoir l'assistance technique comme l'établissement et l'actualisation des données cartographiques mondiales pour la totalité de l'Afrique, en décrivant l'état de son environnement dans cinq ans.

(1) Mesures contre les catastrophes naturelles

- Soutenir la formulation de plans de prévention des désastres naturels et des activités d'urgence sur la base d'une évaluation des risques et de la vulnérabilité de chacune des régions par rapport aux dangers, y compris les sécheresses et les inondations.

- Aider les efforts pour établir des systèmes d'alerte rapide et renforcer les capacités de réponse aux catastrophes naturelles au niveau des communautés.

(2) Mesures pour combattre la désertification

- Assister le développement et la vulgarisation des technologies existantes et nouvelles pour l'utilisation des ressources en eau, la conservation des sols et le reboisement, y compris l'utilisation de plantes résistantes à la sécheresse.

- Soutenir les efforts de sensibilisation pour combattre la désertification au niveau des communautés et mettre en place des mesures appropriées pour réduire les excès de pâturage et de cultures, et la déforestation.

## 3. Eau et hygiène

(1) Gestion efficace des ressources en eau

- Soutenir la formulation de plans de gestion du cycle de l'eau basés sur l'évaluation des ressources en eau potentielles et les conditions locales spécifiques et l'amélioration des capacités administratives de mettre ces plans en œuvre.

- Promouvoir le transfert des technologies et l'expertise sur la gestion des ressources en eau en tenant dûment compte de la situation spécifique de chaque région.

(2) Accès à de l'eau saine et à des installations d'approvisionnement propres

- Promouvoir le développement d'installations d'approvisionnement en eau et d'hygiène avec des technologies abordables.

- Soutenir le renforcement des capacités des administrateurs et des utilisateurs des systèmes d'approvisionnement en eau et d'hygiène et promouvoir les campagnes de sensibilisation pour améliorer les pratiques d'hygiène, y compris le lavage des mains

#### 4. Education pour un développement durable (EDD)

- Promouvoir l'EDD par l'intégration de l'EDD dans les mesures et les pratiques afin de réaliser une société plus durable.

## **Partenariat élargi – Introduction –**

Le Processus de la TICAD a systématiquement englobé le concept de “l’Appropriation” de l’Afrique et le “Partenariat”, et l’esprit de Partenariat avec l’Afrique s’est constamment développé.

La coopération Asie-Afrique est un des éléments-clef du Processus de la TICAD qui évolue par des études mutuelles ainsi que par le partage des meilleures pratiques et des technologies entre les deux régions.

Les pays africains sont entrés dans un processus d’intégration, et ils avancent rapidement vers un approfondissement du partenariat intra-Afrique dans le cadre du Traité d’Abuja. Ils ont également accompli des actions significatives qui sont intégrées dans le plan d’action du NEPAD, alors que l’UA accomplit ses propres progrès en collaborant avec les CER comme principaux piliers de l’intégration du continent. Un partenariat élargi et une approche participative englobant les entreprises privées, les ONG et le monde académique, sont d’importance cruciale et les pays africains accomplissent des efforts afin d’engager le plus grand nombre d’acteurs possibles dans le processus de développement. Une meilleure coordination parmi ces partenaires dans le cadre de l’appropriation africaine est également essentielle pour que ces efforts conduisent à des résultats et des effets optimum.

### **Actions à prendre durant les cinq prochaines années dans le cadre du Processus de la TICAD**

Le Processus de la TICAD va se concentrer spécifiquement sur:

1. Promouvoir la coopération Sud-sud, en particulier celle de l’Asie-Afrique
2. Approfondir l’intégration régionale
3. Elargir le partenariat

1. Promouvoir la coopération Sud-sud, en particulier celle de l’Asie-Afrique
  - Transférer efficacement les compétences et les techniques, partager les connaissances et les expériences et promouvoir les recherches conjointes en Afrique même ainsi qu’entre l’Afrique et l’Asie
  - Intensifier les échanges de personnes, du commerce et des investissements, et des services pour renforcer les liens entre l’Asie et l’Afrique.
  - Encourager l’utilisation totale d’institutions existantes et mandatées dans le domaine de la coopération Sud-Sud, comme l’Organisation de la Productivité Asiatique (OPA) et les organisations nationales de productivité dans les deux régions.

#### **2. Approfondir l’intégration régionale**

- Encourager la coopération triangulaire , dans le contexte de la coopération intra-africaine ainsi que Asie-Afrique, en reconnaissant le rôle important de l’UA/NEPAD et des CER

#### **3. Elargir le partenariat**

- Promouvoir le PPP, en prenant en considération le rôle important des companies privées dans le domaine du développement africain.
- Renforcer la coordination avec la société civile et encourager la coopération avec le monde universitaire.